Promouvoir le principe du «once-only» dans la gestion et l'harmonisation nationales des données

La soirée eCH de cette année à Berne avait notamment été placée sous la «gestion nationale des données et interopérabilité dans un système fédéral», thématique qui y a été traitée en long et en travers. L'Office fédéral de la statistique a proposé un état des lieux de la situation actuelle et des plans à venir pour la mise en œuvre de la plate-forme d'interopérabilité I14Y. Les facteurs pouvant être décisifs au succès du principe du «once-only» ont été présentés à l'auditoire par deux responsables informatiques du canton de Bâle-Ville, où ce principe est déjà appliqué avec succès dans le cadre d'un marché cantonal des données.

Comment donner de l'impulsion à une gestion nationale des données des pouvoirs publics? Comment concilier les exigences de tous les acteurs, de la Confédération, des cantons, villes et communes, mais également des particuliers? Quels rôles l'Office fédéral de la statistique et l'association eCH sont-ils appelés à jouer dans ce contexte? Autant de questions au cœur des débats de la soirée de l'eCH, le 14 septembre 2022 à Berne. Le thème de la gestion nationale des données et de l'interopérabilité dans un système fédéral a suscité un grand intérêt. Le président d'eCH, Peppino Giarritta, s'en est lui aussi félicité, constatant dans son discours de bienvenue que la transformation numérique dans l'administration «prenait de plus en plus d'ampleur». Le travail mené avec succès par l'association eCH et ses normes depuis 20 ans ne cesse de gagner en importance.

Sans normes, point d'interopérabilité

Dans le système fédéral suisse, les normes sont la condition sine qua none au bon fonctionnement d'une gestion nationale des données et à la poursuite de l'objectif d'utilisation multiple et d'harmonisation de ces données. «Sans normes, point d'interopérabilité», a prévenu Manuela Lenk. La vice-directrice et cheffe de la division Interopérabilité et registres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) a proposé, avec le concours de Markus Zurkinden, chef du service Interopérabilité de l'OFS, un état des lieux et exposé les plans à venir pour la mise en œuvre de la plate-forme d'interopérabilité I14Y. L'objectif global: rendre un jour possible l'application du «once-only». Selon ce principe, les citoyennes et citoyens, mais aussi les entreprises, n'ont plus à transmettre qu'une seule fois leurs données actuelles à un service administratif. Tous les autres services savent alors où trouver quelles données, ce qui permet de les utiliser à de multiples reprises. Manuela Lenk reconnaît sans détour l'importance de la tâche confiée à l'OFS par le Conseil fédéral. «Mais nous sommes prêts à nous engager dans cette voie».

Pour qu'une telle démarche aboutisse, c'est l'ensemble des acteurs qui doivent se sentir concernés. Selon Lenk, l'intention est «d'élargir le paysage des organes existants» à partir du printemps prochain pour s'en servir afin d'impliquer dans les efforts d'harmonisation à venir les cantons et toutes les parties prenantes affectées. La plate-forme y gagnera en outre en notoriété. «Nous voulons en premier lieu identifier les domaines thématiques les plus épineux pour nous y attaquer en conséquence». La feuille de route établie prévoit actuellement une harmonisation dans les domaines de la santé, de la mobilité et de l'agriculture, sans oublier nos différents projets pilotes.

La plate-forme d'interopérabilité I14Y vise à créer une (méta)collection de données au niveau national. Le catalogue de métadonnées, que diverses fonctionnalités sont venues enrichir au cours des derniers mois, en constitue un élément majeur, comme a pu le démontrer Max Zurkinden. Les Data Owners, tant publics que privés, peuvent saisir dans l'espace protégé par une connexion de la plate-forme, leurs collections de données, interfaces de programmation (API), indicateurs de qualité et autres droits d'accès. «L'OFS est ici cantonné à un rôle de coordinateur. Le catalogue de métadonnées sur la plate-forme permet de voir où et dans quelle qualité les données sont mises à disposition et par qui», a expliqué Manuela Lenk. On peut ainsi s'assurer que les données les plus récentes sont bien disponibles. «Nous prenons également très au sérieux la normalisation et l'harmonisation, nous ne voulons pas nous contenter de collecter

des métadonnées»,a répondu Lenk à une question à ce sujet posée par un auditeur qui suivait l'événement diffusé en direct sur le web. Elle a toutefois tenu à préciser que l'harmonisation des données était «très difficile» et qu'une réflexion était en cours quant à la façon concrète de procéder à cet égard.

À Bâle-Ville, le principe «once-only» fonctionne

Lors de leur présentation, Michael Wyss, chef IT-Solutions, et Stephan Hirschi, chef d'équipe Data Management Solutions du canton de Bâle-Ville, ont mis en évidence les facteurs qui, dans leur cas de figure, ont joué un rôle crucial pour le succès de la gestion centrale des données et de la mise en œuvre du principe «once-only». Au cours des 20 dernières années, une véritable «plaque tournante des données» parfaitement opérationnelle a pu y être mise en place à l'attention des pouvoirs publics du canton, plaque tournante qui regroupe à l'heure actuelle quelque 940 000 données personnelles. «De notre point de vue, c'est le facteur humain qui a été le plus déterminant pour le succès du marché cantonal des données», a analysé Michael Wyss. Les responsables de l'informatique, des services spécialisés, le délégué à la protection des données ainsi que d'autres juristes ont été impliqués dès le départ. La clé de cette réussite réside également dans la qualité irréprochable des données et dans le bon fonctionnement de l'automatisation. Pour ces spécialistes en informatique, l'eDéménagement est un bon exemple de cette interopérabilité vécue: chaque fois qu'une personne annonce sur la plate-forme eDéménagement une nouvelle adresse dans le canton de Bâle-Ville, une annonce de déménagement est envoyée au contrôle des habitants. Une fois la formalité traitée, le marché des données reçoit une annonce d'arrivée standardisée. Cette annonce est alors diffusée dans le canton et entraîne l'envoi automatique de sa prochaine déclaration d'impôts à la personne ayant déménagé.

«Nous profitons grandement des normes eCH», s'est félicité Wyss. Pour les fournisseurs d'applications spécialisées aussi, les normes eCH se sont en grande partie «imposées» – elles sont véritablement le b.a.-ba pour garantir l'interopérabilité.

Une table ronde animée

Michel Geelhaar, directeur de l'Alliance eCH, a réuni sur scène toutes les intervenantes et tous les intervenants pour la table ronde qu'il présidait. Il a notamment été une nouvelle fois question de la manière de réussir à harmoniser les données. Selon Michael Wyss, le canton de Bâle-Ville a pu bénéficier pour cela sur des conditions relativement propices, le canton ne comptant en effet que trois communes dotées de surcroît de structures similaires en termes de système.

Les responsables de l'OFS ont été invités à préciser ce qu'ils entendaient par «indicateurs de qualité» pour les différentes collections de données. Manuela Lenk a déclaré avoir pour «vision d'avenir» une plateforme I14Y où chacun pourrait s'enquérir de la qualité des données des collections de données et des API, du nom des propriétaires de données et du contenu du catalogue de données. «Les Data Owners devraient décrire les données de manière à ce que les autres puissent voir s'il s'agit bien de celles qu'ils veulent et peuvent solliciter. Il ne faut jamais perdre de vue le cadre légal». Le Data Owner est et demeure responsable de l'exactitude des données.

La protection des données a elle aussi été abordée. «Dès le début, un cadre réglementaire a été défini pour la plaque tournante cantonale des données », a indiqué Michael Wyss. L'ordonnance régissant la question a ensuite été complétée et perfectionnée au fil des ans. Là encore, il est important que les Data Owners travaillent en permanence en concertation avec, le cas échéant, des juristes, le délégué à la protection des données et le service informatique en ce qui concerne les droits d'accès, a précisé Stephan Hirschi. Aussi bien dans le canton de Bâle-Ville qu'à l'OFS, c'est toujours au Data Owner qu'incombe la responsabilité quant à l'accès aux données. Un point que n'a pas manqué de souligner à plusieurs reprises Manuela Lenk de l'OFS. Autre aspect important à ses yeux: «Nous n'excluons personne. À nous d'associer à la gestion nationale des données toutes celles et tous ceux qui travaillent avec des données et des normes dans la cyberadministration.

Text: ***Martin Mächler,*** *responsable communication auprès du secrétariat eCH*

eCH conçoit des normes dans le domaine de la cyberadministration. Dans un souci de rendre plus efficace la collaboration entre les autorités, les entreprises et les particuliers. eCH met l'accent sur la coopération entre partenaires privés et publics. Les groupes spécialisés veillent à ce que les normes soient élaborées avec une grande qualité, libres de tout intérêt personnel.

Association eCH
Secrétariat | Mainaustr. 30 | case postale | 8034 Zurich
Tél. +41 44 388 74 64 | info@ech.ch | www.ech.ch

eCH E-Government Standards